Technopole
Quimper-Cornouaille

FACILITATEUR DE VOS PROJETS
INNOVANTS DURABLES

La lettre

JUIN 2023

WWW.TECH-QUIMPER.BZH

#INNOVATION #FACILITATION #ACCOMPAGNEMENT #RÉSEAU #EUROPE #COLLABORATION

#ZOOM SUR

Le plateau aquacole de l'institut agro Rennes-Angers source d'innovation

Implanté à Concarneau, le plateau aquacole est une structure d'accompagnement, d'expérimentation, d'innovation et de formation au service des entreprises et de la recherche.

Rencontre avec Grégory RAYMOND, responsable plateau et projets aquacoles.

Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

L'institut agro Rennes-Angers est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche rassemblé autour de 5 axes thématiques : l'agronomie, l'environnement, l'halieutique, l'alimentation et le paysage.

L'équipe de Concarneau pilote le « plateau aquacole expérimentation et formation ». Elle dispose d'une expertise forte en termes de mise en élevage de nouvelles espèces marines à vocation aquacole, d'aide à l'installation en aquaculture et de formation continue.

Quels sont les projets de recherche en cours et les principales innovations développées ?

Depuis 2014, notre équipe a élaboré et participé à plus de 10 projets collaboratifs ! Pour exemple, le programme ALOH-Mer avait pour objectif de développer un système innovant de production aquacole en filière de pleine mer permettant la coculture de plusieurs espèces locales : macroalgues, huitres, ormeaux et bigorneaux. Nous avons collaboré avec Algolesko (algoculteur de Loctudy), porteur du projet. Nous avons conçu puis mis en place le plan expérimental et réalisé un état des lieux des liens, notamment trophiques, entre les différentes espèces. Aujourd'hui, nous sommes engagés dans le projet INTEGRATE Extension. Il évalue la faisabilité (survie) et les performances (croissance, bioremédiation) d'un élevage d'holothuries (espèce détritivore) ensemencées sous des structures ostréicoles en eau profonde (innovation zootechnique).

Quel est votre accompagnement sur les projets ?

Nous assurons la dimension scientifique. Nous apportons nos connaissances et compétences. Nous avons la possibilité de reproduire en conditions expérimentales tout ou partie du cycle de vie d'espèces sauvages, candidates à l'élevage aquacole. Nous disposons de moyens humains dédiés (ingénieurs, techniciens et enseignants-chercheurs), offrant des compétences solides en zootechnie, phytotechnie, conception et mise en œuvre de dispositifs expérimentaux adaptés aux besoins des espèces étudiées. Nous pouvons également faire appel aux compétences du pôle halieutique de l'institut (écologie, économie et marketing).

Vous travaillez actuellement sur le projet Victor Coste. De quoi s'agit-il ?

La plateforme Victor Coste vise à créer un centre d'innovation scientifique, technologique et pédagogique pour relever les défis de demain en lien avec l'océan. Elle se déclinera en trois pôles (aquacole, tri biologique et bioinspiration), auxquels sera adossée une activité de formation, de soutien aux entreprises et de diffusion des connaissances. Elle s'appuiera ainsi sur les expertises complémentaires du Museum National d'Histoire Naturelle (porteur du projet), qui a une longue expérience de recherche fondamentale et appliquée sur la biologie des organismes marins et l'exploration de la biodiversité ainsi que sur l'institut agro Rennes-Angers, rare établissement national à dispenser des formations de niveau master et doctorat dédiées en aquaculture, disposant d'une solide expérience en matière d'aquaculture innovante (équipe de Concarneau).

CONTACT

L'INSTITUT agro Rennes Angers

Grégory RAYMOND
Responsable plateau et projets aquacoles
gregory.raymond@agrocampus-ouest.fr
02 98 50 42 98

De gauche à droite : Morgane NEDELEC, Lydie VEIGA, Julien DELAPORTE-BLANC, Grégory RAYMOND et Florent SPINEC

La sociocratie : une approche innovante de gouvernance pour une entreprise durable

Sten FURIC est le directeur général de la conserverie familiale de poisson Jean-François Furic. Aux côtés de sa sœur Maria, ils fournissent à la fois le marché de la restauration collective avec la marque Kerity, et le marché de l'épicerie fine à travers les produits La Compagnie Bretonne.

Rencontre avec un chef d'entreprise qui innove auprès de ses 80 salariés en testant une nouvelle méthode de management : la sociocratie.

En tant que dirigeant, vous avez souhaité engager votre entreprise dans un modèle innovant de management qui est la sociocratie. Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste cette approche ?

La gouvernance sociocratique permet à chacun d'avoir une influence sur l'orientation générale d'une organisation. Pour cela, elle repose sur trois règles :

- la prise de décision par consentement avec pour corollaire l'équivalence de pouvoir,
- la mise en place d'une hiérarchie de cercles qui se superpose à la structure hiérarchique opérationnelle et qui a pour objet de prendre les décisions d'orientation, de les mettre en œuvre et de les mesurer,
- la présence d'un second lien qui accompagne le chef d'une unité opérationnelle lors d'une rencontre de cercle.

Pourquoi avez-vous choisi ce modèle de gouvernance ?

Nous avons testé cette méthode avant de la choisir. Je l'ai proposée car je me sentais à l'aise avec les trois règles évoquées ci-dessus pour prendre des décisions d'orientation, tout en maintenant une structure hiérarchique plus classique pour conduire leur mise en œuvre et les opérations quotidiennes de l'organisation. Elle revisite aussi le rôle du chef, ce qui est très intéressant, collectivement et individuellement.

Comment cela s'est mis en place ?

En juin 2019, nous avons utilisé l'outil de gouvernance sociocratique pour mener à bien le projet de déménagement complet de notre outil de production que nous devions réaliser à la fin de l'année.

C'est donc à travers la conduite d'un projet que les équipes et en particulier les responsables ont découvert ce mode de fonctionnement. Nous avons ensuite décidé de poursuivre l'utilisation de la sociocratie pour conduire nos projets. S'approprier une nouvelle méthode n'est pas simple et nécessite patience et remise en question de chacun. C'est un long et riche apprentissage.

Les processus décisionnels ont-ils changé ?

Pour résumer, aujourd'hui, plus une décision change l'orientation de l'entreprise ou d'un service et s'inscrit sur le long terme, plus elle fait l'objet d'un processus décisionnel par consentement en cercle et ne peut être le fait d'une personne seule. Cela fait évoluer les orientations, cela apporte de la pertinence et facilite la capacité à corriger les choses si besoin.

De quelle manière la mise en place de la sociocratie a-t-elle affecté le développement durable de votre entreprise ?

Le sujet de la gouvernance sociocratique est un des piliers de notre politique RSE. Je suis convaincu que ce sujet de la gouvernance est un sujet clé pour toute politique de développement durable et que les modes de gouvernance partagée sont plus à même de répondre à ces enjeux.

CONTACT

CONSERVERIE Jean-François Furic

Sten FURIC
Directeur Général
info@lacompagniebretonne.fr
02 98 58 52 62

CIR, CII, des leviers à activer pour les entreprises innovantes

L'innovation est un élément clé pour la croissance et le développement des entreprises. Pour encourager et soutenir les entreprises innovantes, le gouvernement offre des dispositifs d'aide fiscale tels que le Crédit Impôt Innovation (CII), le Crédit Impôt Recherche (CIR) et le Crédit d'Impôt Recherche Collaborative (CICo). En 2023 le CII, qui s'adresse spécifiquement aux PME, a évolué.

Nadège COMHAIRE vient de créer son entreprise INNOLIS en janvier dernier. Elle revient pour nous sur les changements apportés et les avantages offerts aux PME qui cherchent à innover.

Tout d'abord, peux-tu nous présenter Innolis et quelle est son expertise ?

Innolis se positionne sur les aides au financement de l'innovation. J'aide les entreprises innovantes à construire une stratégie de financement de leur innovation. J'offre un conseil personnalisé et sur-mesure avec une éthique de travail et des valeurs fortes.

Quels sont les dispositifs d'aides que Innolis privilégie ?

Innolis intervient principalement sur le champ des aides indirectes, c'est-à-dire des aides fiscales comme le CIR, CII, le CiCo et le statut JEI, depuis le diagnostic d'éligibilité jusqu'à la sécurisation du dossier et l'accompagnement en cas de contrôle fiscal.

Quelles sont les nouvelles évolutions du Crédit Impôt Innovation (CII) ?

En 2023, les taux du CII ont été majorés pour les PME innovantes, passant de 20% à 30%. Son plafond a également augmenté, passant de 80 000 à 120 000 €. De plus, il est prolongé au moins jusqu'au 31 décembre 2024.
Pour faire simple, le CII est un dispositif accessible aux PME innovantes qui conçoivent des produits apportant un élément de nouveauté par rapport à la concurrence. Les dépenses éligibles sont liées à la conception d'un prototype ou d'une installation pilote. C'est donc un outil plus facilement mobilisable par les PME que le CIR.

Qu'est-ce que le Crédit d'Impôt Recherche Collaborative (CICo) introduit en 2022 ?

Le CICo est un crédit d'impôt qui couvre des dépenses de R&D confiées à un Organisme de Recherche et de Diffusion des Connaissances (ORDC) dans le cadre de partenariats de recherche. Le partenariat doit être réel, c'est-à-dire qu'il doit comporter un objectif commun et un partage des risques et des résultats. Il ne s'agit donc pas de sous-traitance. En 2023, on pourra commencer à mesurer son appropriation par les entreprises et son impact sur la recherche collaborative.

Peux-tu nous indiquer s'il existe des prérequis pour bénéficier de ces aides ?

Contrairement aux aides directes telles que celles de la BPI ou de la région Bretagne, il n'y a pas de critère de fonds propres. La première chose à faire est bien entendu de valider que le projet de recherche ou d'innovation mené par l'entreprise répond bien aux définitions du CIR et du CII qui sont strictes. Ensuite, il s'agit de vérifier que l'entreprise dispose des dépenses éligibles à faire valoir comme des dépenses de personnel affectées à la R&D ou des dépenses de sous-traitance avec un sous-traitant agréé CII ou CIR.
Pour le CIR et le statut JEI, je recommande vivement de déposer au préalable un rescrit auprès des services fiscaux pour valider l'éligibilité du projet en amont de manière à éviter les mauvaises surprises.

CONTACT

innolis
• Conseil en financement de l'innovation •

Nadège COMHAIRE
Dirigeante
nadege.comhaire@innolis-conseil.com
06 18 75 64 55

Booster votre transformation numérique grâce au dispositif EDIH Bretagne

Pensé comme un guichet pour la digitalisation des entreprises et des collectivités, EDIH Bretagne a structuré un parcours de transformation pour répondre aux besoins de digitalisation des entreprises (PME, ETI). Sur 3 ans, l'objectif est d'accompagner 150 entreprises dans cette dynamique.

Échange avec Julie PISSOT, cheffe de projet EDIH Bretagne pour le compte des 7 technopoles de Bretagne.

Qu'est-ce que le dispositif EDIH ?

EDIH Bretagne est le dispositif pour développer et soutenir les projets de transformation numérique sur le territoire breton, en particulier Cyber et Intelligence Artificielle (IA). Le dispositif est un concentré des meilleurs services régionaux pour accélérer la digitalisation de l'économie bretonne.
Il est ouvert aux organismes publics et aux entreprises innovantes, industrielles ou travaillant pour les industries souhaitant explorer ou approfondir les opportunités du numérique.

Qu'est-ce qui est proposé aux entreprises entrant dans le dispositif ?

Elles accèdent à un parcours de transformation numérique et plus de 70 services dédiés : diagnostics, formations, expertises, sensibilisations, expérimentations de solutions, test de briques, technologiques, conseil et accompagnement au financement... L'offre de services a été conçu autour de 6 objectifs :
- innover par le digital,
- découvrir et explorer des solutions numériques,
- comprendre le digital et ses enjeux pour son entreprise,
- gagner en performance,
- sécuriser ses données et procédés,
- être accompagné dans ses projets d'investissements.

La cybersécurité et l'IA étant les deux technologies clés du dispositif, les entreprises peuvent être accompagnées spécifiquement sur ces deux volets via des diagnostics experts pour aller plus loin dans la définition de leurs besoins.

Quels sont les objectifs des 3 diagnostics proposés par le dispositif ?

- Le diagnostic de maturité numérique, assuré par la technopole de proximité, réalise une analyse 360 de l'intégration numérique dans l'entreprise et abouti à un plan d'actions basé sur l'offre de services EDIH. L'entreprise est libre de sélectionner les préconisations en fonction de ses moyens et objectifs.
- Le diagnostic IA, assuré par le pôle de compétitivité Images & Réseaux, permet d'évaluer la maturité de l'entreprise en données et IA et de recevoir un rapport complet afin d'intégrer et/ou de renforcer l'IA sur des domaines stratégiques afin qu'elle devienne une clé du développement.
- Le Cyberdiagnostic pour l'Amélioration de la Résilience des Entreprises (CARE), assuré par le Pôle d'Excellence cyber, vise à établir un état des lieux des sécurités et élaborer un plan d'actions pragmatique et adapté face aux risques cyber.

Comment les entreprises peuvent-elles vous contacter ?

Les 7 technopoles bretonnes sont les portes d'entrée du dispositif. Après avoir fait une demande via le pré-diagnostic sur le site internet EDIH (www.dih-bretagne.eu) un conseiller de la technopole la plus proche proposera un rendez-vous.

PLUS D'INFOS

www.dih-bretagne.eu

Prenez 10 minutes pour répondre au pré-diagnostic en ligne en scannant le QR code.

Cette étape incontournable valide votre éligibilité au dispositif et qualifie votre besoin en termes de numérique.

AGENDA

Atelier Dispositif EDIH

Mardi 19 septembre, de 11h à 12h30 la Cantine-Quimper

Inscription gratuite par mail : communication@tech-quimper.fr

CONTACT

Ronan LE DEN
Directeur
ronan.leden@tech-quimper.fr
06 81 93 71 55

#PROJET EUROPÉEN

La Commission Européenne distingue une dirigeante de startup Cornouaillaise

Chloé GUENNOU, co-fondatrice d'AR[t] Studio, basée à Tregunc, est l'une des 16 françaises lauréates de l'appel Women TechEU.

Pouvez-vous nous présenter votre application ?

Véritable Pokémon'Go de l'art et de la culture, BavAR[t] offre une cartographie des expériences en réalité augmentée à expérimenter près de soi. BavAR[t] propose un principe similaire au célèbre jeu de capture des petits monstres japonais, sauf que le joueur y collectionne des œuvres d'art virtuelles. Cela permet de récolter des points qui se transformeront ensuite en bons pour des produits culturels.

BavAR[t], c'est aussi une plateforme B2B, permettant aux professionnels de l'art et de la culture, comme les galeries ou les musées, de rapidement et facilement créer une expérience de réalité augmentée pour leurs cibles. Ce format encourage tous les acteurs de ce secteur à développer leur potentiel d'innovation, leur offrant une nouvelle source de revenus, leur permettant de se concentrer sur le contenu lui-même et sur leur stratégie marketing plutôt que sur les difficultés techniques inhérentes au développement en matière de réalité augmentée.

Que va permettre de financer cette distinction Women TechEU ?

Nous souhaitons d'une part donner un véritable coup de boost à notre visibilité et à la commercialisation de nos services mais aussi encourager le déploiement de BavAR[t] au niveau européen. Nous allons notamment pouvoir développer de nouvelles fonctionnalités, optimiser l'architecture de la plateforme, la traduire en plusieurs langues pour la rendre encore plus accessible. J'ai une solide formation en sciences et technologies mais un manque évident de connaissances sur les aspects commerciaux, juridiques et financiers. WomenTechEU, à travers les formations business délivrées aux lauréates, va être un vrai levier pour nous sur ces volets.

Quels conseils donneriez-vous à une entrepreneure hésitant à candidater à ce dispositif ?

Qui dit Europe peut être synonyme de complexité et en même temps, je trouve que ce dispositif est un excellent moyen pour faciliter une première démarche au niveau des financements européens. Durant 2 mois, nous avons monté le dossier grâce à l'accompagnement de la Technopole. C'est important de se sentir épaulé et d'avoir un retour en continu de nos avancées. C'est une expérience riche et complexe de créer sa startup dans la tech, le dispositif est un vrai tremplin pour accélérer notre dynamique. Une belle opportunité à saisir !

Women TechEU

Les entreprises à intensité technologique sont encore rarement dirigées par des femmes puisque seulement 15 % des startups innovantes sont fondées ou co-fondées par des femmes. Pour pallier cette disparité, la Commission Européenne a lancé cette initiative soutenue par le European Innovation Ecosystems en 2021. Cet appel vise à soutenir le développement d'entreprises innovantes et deep-tech dirigées ou co-dirigées par des femmes. La seconde édition a sélectionné 134 entreprises sur près de 500 candidatures européennes.

Les lauréates bénéficient d'un financement de 75 000€ ainsi que de nombreux services de mentorat, coaching et mise en réseau à l'échelle européenne.

TÉLÉCHARGEZ ET DÉCOUVREZ L'APPLI

CONTACTS

Chloé GUENNOU
Co-fondatrice
chloe.guennou@bavart.io
06 51 35 04 62
www.bavart.io

Rozenn LE VAILLANT
Chef de projet Europe & Innovation
Équipe Europe à la Technopole Quimper-Cornouaille
rozenn.levaillant@7technopoles-bretagne.bzh
06 02 00 58 66

4HCreat : l'innovation dans les industries créatives et culturelles

Le projet européen 4HCREAT ambitionne d'encourager l'innovation dans les industries créatives et culturelles (ICC). La dernière étape du projet vise à observer les changements occasionnés par la pandémie et les nouveaux modèles qu'elles ont dessinés pour rebondir.

Nous profitons de cette opportunité pour inviter, **mardi 27 juin 2023**, Nicolas MINVIELLE, professeur de design et de stratégie à Audencia Business School. En plus d'être le co-fondateur du collectif de designers, anthropologues et prospectivistes « *Making Tomorrow* » (making-tomorrow.mkrs.fr), il a travaillé à la coordination de la « Red Team », groupe d'auteurs de science-fiction qui mettent leur imagination au service du Ministère des Armées pour plancher sur des scénarios souvent dystopiques.

Anticiper ce que sera demain est difficile dans notre société, or « les approches actuelles sont limitées dans la mesure où elles extrapolent le futur sur la base de visions du monde actuel ».

Les dystopies, les fictions nourrissent les démarches d'innovation

Le design fiction est un outil, né il y a une dizaine d'années, par lequel on peut imaginer des visions de l'avenir se démarquant des visions dominantes. Il s'agit de stimuler l'imagination en « jouant » avec le futur en forgeant des scénarios, en créant les maquettes de différentes versions possibles de demain. L'idée est d'amener les entreprises et plus largement les organisations à se projeter raisonnablement au-delà des 3 à 5 ans d'exercices stratégiques, déjà trop longs pour répondre à l'incertitude du monde dans laquelle nous naviguons.

Plongez dans ces imaginaires pour explorer de nouveaux horizons lors du petit-déjeuner débat !

AGENDA

Petit-déjeuner débat

Les imaginaires au service de l'innovation / Dessinons les modèles de demain grâce au design fiction

Mardi 27 juin, de 8h30 à 10h

Espace associatif
Quimper-Cornouaille

PLUS D'INFOS

www.4hcreat.com

Mode & Habillement : déshabillons les modèles économiques pour mieux les réinventer

Dans le cadre du projet européen 4HCREAT, nous avons organisé, jeudi 25 mai dernier, un atelier sur les nouveaux modèles économiques de la mode. 28 personnes ont participé à l'évènement.

Déjà marqué par de profondes mutations accélérées par le Covid, le secteur textile et habillement a été émaillé, notamment avec la fragilisation de grandes enseignes de prêt-à-porter. L'Institut Français de la Mode et Kea Partners ont réalisé en 2020, à la demande des organisations professionnelles de la filière, une étude sur les nouveaux business models de la mode. Lors de l'atelier, Céline CHOAIN, senior partner (Kea Partners) a mis en avant des facteurs clés de succès majeurs pour réinventer les modèles quel que soit la taille ou la maturité de l'entreprise : *« sa capacité à s'hybrider rapidement pour mitiger les risques, sa capacité à raccourcir le temps et l'espace et à être résilient ainsi que la qualité d'exécution (équipes engagées…) et d'innovation (data…). Être capable de s'ouvrir sur le monde, de réfléchir différemment, de bouger les lignes avec l'écosystème, de s'autoriser à se tromper pour avancer, participe à l'agilité ».*

Cette intervention a été complétée par un panorama du secteur en Bretagne réalisé par la CCI Bretagne. Depuis 7 ans, l'industrie textile connaît un rebond. Ses effectifs ont progressé de 16% entre 2015 et 2021 et le nombre d'entreprises de 9%. Cette renaissance de la filière avec quelques 350 TPE/PME s'observe en particulier dans l'industrie du cuir et de la chaussure*. Le secteur est actif aussi en Cornouaille, seconde zone d'emploi bretonne pour ses effectifs salariés.
Pour faire écho à ces propos et les illustrer, nous avons eu le plaisir lors de cet évènement d'accueillir les témoignages d'entreprises : Armor Lux, Téorum (35) et Ker A (29).

** Étude L'industrie textile en Bretagne, menée en 2021 par la CCI Bretagne en lien avec Mode Grand Ouest*

De gauche à droite : Céline CHOAIN, Kea Partners et Rozenn LE VAILLANT, Technopole

Clap de fin pour le projet européen Emporia4KT

L'évènement final se tiendra les 20 & 21 juin prochain à Las Palmas (Gran Canarie). Il valorisera les résultats de 3 ans et demi de collaboration entre universités, instituts de recherche, centre d'innovation et entreprises de la façade Atlantique. Le projet vise à booster le transfert de connaissances entre le secteur académique et le secteur privé dans l'économie bleue.

16 équipes de près de 50 jeunes chercheurs ont bénéficié de modules de formation et d'un programme de mentorat pour explorer le processus d'exploitation et de commercialisation de technologies bleues précoces. Le 20 juin, 3 équipes pitcheront notamment sur une solution d'hébergement flottant pour le tourisme, sur la valorisation d'une nouvelle espèce de poisson aquacole et sur l'utilisation de métabolites d'algues marines pour la lutte antiparasitaire. En plus de ce jury, sera présentée une plateforme pour aider les chercheurs dans la recherche de financements et la mise en contacts avec des investisseurs. Des témoignages d'entreprises et de chercheurs illustreront les propos sur la journée. Le 21 juin sera quant à lui dédié à des tables-rondes prospectives sur les politiques d'innovation et mécanismes de financement dans l'économie bleue à l'échelle d'un territoire isolé comme les îles Canaries mais aussi au niveau européen.

Les livrables du projet seront disponibles dès septembre / octobre 2023 sur www.tech-quimper.bzh

www.emporia4kt.com PLUS D'INFOS

AU PLUS PRÈS DU TERRITOIRE

Cap-Sizun : Emmanuelle POTHAIN • 02 98 70 16 00 • economie@cap-sizun.fr
Concarneau Cornouaille Agglomération : Nicolas PIRIOU • 02 98 97 71 50 • nicolas.piriou@cca.bzh
Douarnenez Communauté : Christophe PODEVIN • 02 98 74 48 50 • economie@douarnenez-communaute.fr
Haute Cornouaille : Fiorella RAMIREZ • 02 98 73 25 36 • eco@haute-cornouaille.fr
Haut Pays Bigouden : Annie KEROUEDAN • 02 98 54 49 04 • animateur.eco@cchpb.com
Pays Bigouden Sud : Leslie COIC • 02 98 87 14 42 • l.coic@ccpbs.fr
Pays Fouesnantais : Linda PALACIN • 02 98 51 61 27 • linda.palacin@cc-paysfouesnantais.fr
Pays de Pleyben, Châteaulin et Porzay : Émile PRONOST • 02 98 16 14 00 • emile.pronost@ccpcp.bzh
Quimper Bretagne Occidentale : Laurent BRUCHON • 02 98 98 89 89 • laurent.bruchon@quimper.bzh
Quimperlé Communauté : Aurore LE BOUGUENEC • 02 98 35 13 54 • aurore.lebouguenec@quimperle-co.bzh

Cette lettre d'information est distribuée auprès des entreprises de la Technopole et du tissu industriel régional, de la presse, des partenaires institutionnels, des universités, grandes écoles et centres de recherche.
Directeur de la publication : Olivier LE STRAT. Imprimée à 1350 exemplaires sur les presses de CLOITRE.

TECHNOPOLE
QUIMPER-CORNOUAILLE
2 rue François Briant de Laubrière,
29000 QUIMPER

Association loi 1901 soutenue par :

QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE
KEMPER BREIZH IZEL

Union Européenne
Fonds Européen de Développement Régional

PEFC 10-31-1238
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et sources contrôlées.
pefc-france.org

SOHO • www.so-ho.fr • 02 98 53 83 83

RESTONS CONNECTÉS !

tech-quimper.bzh • contact@tech-quimper.fr • Tél. 33 (0) 2 98 100 200